



## FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
Tél : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –  
E mail : fd.equipement@cgt.fr

Montreuil le 10 octobre 2008

### **Déclaration Liminaire au CCHS du 10 octobre 2008**

Les incidences sur le plan physique et moral des accidents de services sont intolérables. La reconnaissance effective de la dangerosité et de la pénibilité de nos missions et de nos tâches doit être affirmée. Nos réunions analysent les causes et les conséquences des accidents afin de pouvoir prendre des mesures efficaces de prévention en vue d'éliminer les risques. Le rôle de la CGT au CCHS est donc d'intervenir, pour faire appliquer les textes relatifs à la sécurité des agents dans leurs missions, ainsi que ses recommandations. Le fait que nous constatons que nombre d'accidents de FLR, ainsi que ceux de FLU et fourgons pulvérisés par des semi remorques vont grandissant, nous démontre que les causes de ces accidents ne sont pas suffisamment traitées en amont. Lors de ces derniers accidents, certains agents ont eu beaucoup de chance, ce n'est pas le cas pour d'autres qui y ont laissé la vie. Ce constat vaut aussi pour les barrages à aiguilles, la sécurisation des accès dans les ports maritimes et établissements de signalisation maritime, et plus généralement les risques psychosociaux. Pour étayer nos propos, en 2007 :

- 2 543 accidents de service ont été déclarés pour 59 441 agents recensés.
- 34 353 jours d'arrêt de travail.
- 3 accidents mortels.
- 91 accidents graves.
- 1 agent de travaux sur dix a eu un accident de service en 2007.
- 1 OPA sur dix a eu un accident de service en 2007.
- 116 maladies professionnelles reconnues en 2007.
- 13 agents ont mis fin à leurs jours en 2007, chiffre connu.

Le manque d'effectifs dans les CEI, le travail posté, programmé, décalé, voire en demi astreintes rendent de plus en plus dangereuse nos missions. L'administration de par sa politique de réduction des personnels et des moyens porte et portera une très

grande responsabilité quant à la paternité de ces accidents. Cette diminution des effectifs a pour conséquence une baisse des niveaux de service à l'égard des usagers (secteur maritime, services navigation, bases aériennes etc.) entraînant de facto un délaissement de la sécurité au profit de la rentabilité. Les recrutements sans concours dans les CEI, (accord JACOB que nous la CGT n'avons pas signé), ainsi que les autres recrutements, risquent d'être, ce qui n'est pas acceptable, une cause de futurs accidents dans la mesure où aucune formation ne leur est dispensée avant leur prise de fonction.

Avec les fusions DDE / DDA, des pressions énormes sont exercées sur les personnels. Le harcèlement moral, dans certains cas fait partie de la panoplie. (Travail refait à plus de 60 reprises) par exemple. L'administration n'a même pas daigné répondre à ce jour au courrier de la fédération CGT, demandant des explications quant à la situation évoquée ci-dessus. C'est dire le mépris qu'a cette DDE à l'égard des organisations syndicales.

La fusion de services qui conduit à la création des DDT et des DREAL crée un malaise chez les agents, ceux-ci sont inquiets quant au devenir de leurs missions, et qui dit missions dit emplois, certains voient leurs missions abandonnées, ils sont inquiets de devoir changer de poste, d'équipe, de structure, les agents sont inquiets de devoir changer de lieu de travail avec une augmentation du temps consacré aux trajets domicile travail qui eux mêmes sont générateurs d'accidents. Augmentation des frais de transport, augmentation des frais de garde d'enfants et dégradation de la vie familiale.

Le nombre de suicides grandissant est là pour démontrer qu'il y a dans notre ministère un gros malaise et que nous sommes loin de l'épanouissement au travail. D'ailleurs ce terme est très peu usué, alors que de notre point de vue il devrait l'être davantage, déterminant qu'il est du bien être des humains que nous sommes. A quand le slogan durable : « Travailler c'est bien, s'épanouir au travail c'est mieux » ?

D'autres interventions CGT vont compléter la présente intervention.

**Les représentants CGT  
De la Fédération Equipement-Environnement**